



INFORMATIONS MUNICIPALES OUERRE



Numéro 95

Février 2019

<http://www.chez.com/ouerre/>



ÉDITORIAL

Lors de la cérémonie de vœux et de la galette, à la salle polyvalente de Ouerre, j'ai abordé dans mon discours la question des futures élections municipales qui approchent maintenant : elles auront lieu non pas cette année mais en 2020. Le journaliste présent a fait un article intitulé « *Le Maire Christian Matelet, ne sera pas aux municipales 2020* » et en gros titre : « **Un appel aux bonnes volontés** ». Vous pouvez trouver cet article sur le site Internet de la commune.

Evidemment, comme je m'en doutais, mes propos ont entraîné diverses réactions et je voudrais aller un peu plus avant dans les explications concernant mon état d'esprit d'aujourd'hui sur cette question.

Effectivement, j'ai dit que je n'avais pas l'intention de me représenter pour un nouveau mandat de maire de 6 ans, qui me mènerait à assumer cette fonction jusqu'à l'âge de 80 ans en 2026. Mais j'ai insisté lors de mon discours sur le fait que je suis très attaché à cette fonction, que je n'en suis pas lassé, comme semble-t-il nombre de maires selon l'association des maires de France. J'aime ce travail de maire qui est très intéressant, je dirais même passionnant. La commune est en prise directe avec le réel, avec les attentes des habitants, dans la proximité et le quotidien.

D'autre part je crois qu'il faut défendre la place des communes. J'ai fait état dans mon discours et dans le bulletin annuel de la commune, de mon adhésion à la campagne nationale #MaCommuneJ'yTiens. Le but de cette campagne est de chercher à replacer la commune et son conseil municipal au cœur de l'organisation des institutions françaises, c'est pourquoi je m'y associe.

Alors que ferai-je en 2020 lors des futures élections municipales ? Cette question, je me la pose depuis pas mal de temps maintenant, et j'en ai parlé depuis plusieurs mois à mes adjoints et avec les conseillers municipaux. Il me semble qu'avec l'âge les capacités ne sont plus les mêmes, que les problèmes de santé vous guettent et qu'il serait raisonnable que je passe la main.

Mais nous aimerions bien sûr, que des volontaires viennent prendre le relais. Martine Luder, 1ère adjointe, nous a fait savoir qu'elle arrêtera, quoiqu'il en soit, à la fin de ce mandat en 2020. Il faudra reconstituer une équipe, que de nouvelles personnes s'engagent. J'ai donc décidé de vous adresser ce message, pour sensibiliser à l'avance les habitants, en espérant que le temps de la réflexion soit utile pour échanger, se renseigner, se documenter, et que de nouveaux acteurs et de nouveaux leaders émergent pour gérer notre commune de Ouerre.

Nous nous tenons à votre disposition pour en parler et recueillir vos questions, avis, suggestions si vous le souhaitez

Le Maire, Christian Matelet

CONCERT



Instrumentarium de Chartres

**Dimanche 3 mars 2019
Eglise d'Ouerre 16h**

Quatre musiciens donneront à entendre les instruments de l'Instrumentarium représentés dans la cathédrale de Chartres. Le concert propose une découverte des musiques du Moyen Âge et du début de la Renaissance. Il est accompagné d'une présentation et d'une projection permettant de découvrir les sources iconographiques et musicales ainsi que le processus de restitution des instruments de musique.

Concert gratuit, tout public, durée 1h15

Le concert sera suivi d'un pot de l'amitié à la salle polyvalente en compagnie des musiciens.

Cahier de doléances et de propositions

Le mouvement des gilets jaunes et l'instauration du grand débat par le Président de la République ont retenu toute notre attention. Jusqu'à présent, nous étions cependant restés en l'attente d'éventuelles demandes d'habitants avant de prendre des initiatives. A ce jour, nous n'avons eu que deux demandes, l'une pour la mise en place d'un cahier de doléances, l'autre pour que la commune organise un grand débat. Dans ces conditions, le conseil municipal réuni le 1er février n'a pas jugé bon d'organiser des réunions, mais a décidé de mettre à la mairie «un cahier de doléances et de propositions». Il sera à la disposition des habitants aux jours et heures d'ouverture de la mairie. Les messages adressés par mail seront également collés sur le cahier. Ce cahier sera ensuite adressé le 23 février à la Préfecture qui en assurera le traitement.

PONT rue de BEL AIR

Le pont de rue de Bel Air risquait de s'effondrer, sa structure métallique était complètement rouillée. Le Conseil départemental a décidé de le détruire puis d'en reconstruire un nouveau. La réalisation de l'enrobé final devrait se faire lundi 11 février, et la route RD306 sera ouverte à la suite. La totalité des travaux du pont et la réfection des abords sont dirigés et à la charge du conseil départemental.

NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons la bienvenue dans la Commune à M. Kevin DELARUE 15 rue de la fontaine à Fontaine et à la famille FÉRÉ/GUERINEAU 16bis rue Saint Roch à Prémont.

Nous rappelons à tout nouvel arrivant, qu'il soit locataire ou propriétaire, qu'il est invité à se présenter en Mairie pour se faire connaître et pour bénéficier des prestations offertes aux habitants (Fête de Noël, Repas des aînés)

Aline Carré devient adjointe au maire

Lors de la démission de Thierry Ducrot en septembre 2017, nous n'avons pas pourvu le poste d'adjoint qu'il occupait. Nous nous étions laissé le temps de la réflexion. Aujourd'hui nous avons le plaisir de vous faire savoir que nous avons élu Aline Carré à cette fonction. Elle aura pour rôle principal de superviser le travail de Laurent Ricolleau, notre employé aux travaux de la commune. Aline est conseillère municipale depuis 2008, c'est son deuxième mandat.

Travaux 2019

Le projet d'aménagement autour de la mairie débutera avant l'été 2019. Nous finalisons actuellement le projet avec le maître d'œuvre, M. Faisant et l'architecte paysagiste, Mme Lemonnier. La procédure d'appel d'offres se termine et nous espérons des réponses très positives à nos demandes de subventions.

Cette année les travaux de voirie concerneront la rue de Morainville et la rue de Saint Rémy.



BALISAGE des chemins communaux

Après un premier rendez-vous le 8 décembre 2018 et un second le 18 janvier 2019, un groupe de baliseurs communaux s'est constitué.

Afin de réaliser une signalétique permettant de se repérer lors de randonnées sur la Commune et peut-être ensuite au-delà. Le groupe, ouvert à tous, se retrouvera le samedi 2 mars à 9h30 pour un "Atelier de formation au balisage" à la salle polyvalente puis les 16 et 23 mars à 9h pour explorer des boucles de promenades.

ÉTAT CIVIL

Décès :

Madeleine COURCOUX née RICHER le 30/01/2019

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MARS :

Dimanche 3 : 16h Concert de l'Instrumentarium de Chartres à l'église d'Ouerre
Vendredi 8 : 18h30 Défilé et soirée costumée de l'Amicale des Parents d'élèves à Marsauceux
Dimanche 17 : 14h Concours de Belote du Comité des fêtes à la salle d'Ouerre
Dimanche 31 : 12h Repas des Aînés à la salle d'Ouerre

MAI :

Mercredi 1 : 8h-17h Foire à la puériculture de l'Amicale des Parents d'élèves à la salle de Marsauceux
Mercredi 8 : 9h45 Commémoration de la capitulation allemande au cimetière d'Ouerre
Mercredi 8 : 8h-19h Foire à tout du Comité des fêtes sur le Stade d'Ouerre